

OUTPLACEMENT

" Accompagner la transition professionnelle d'un collaborateur et l'aider à réussir son retour à l'emploi "

L'outplacement est un accompagnement global et individualisé qui permet au collaborateur en partance de se repositionner dans une nouvelle dynamique professionnelle.

Cet accompagnement a pour objectif premier d'aider la personne à définir clairement un nouvel objectif professionnel, de retrouver confiance dans ses compétences et son profil et de développer une posture confiante et gagnante quant à sa recherche d'emploi.

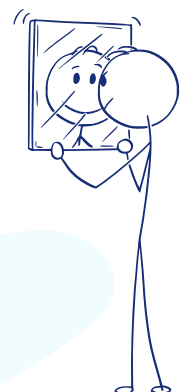
C'est pourquoi, un outplacement se découpe en 3 phases : un bilan de carrière, une formation aux outils de recherche d'emploi et un coaching personnalisé pour obtenir le poste visé.

Les objectifs de l'outplacement



L'outplacement aide le collaborateur à :

- mieux se connaître ;
- identifier ses forces et ses talents ;
- reprendre confiance en lui ;
- définir un nouvel objectif professionnel (nouveau poste, création d'entreprise...) ;
- actualiser ou créer ses outils de recherche d'emploi : CV, lettre, jobstore... ;
- retrouver un nouvel emploi.



Les étapes de l'outplacement

Étape 1 : La définition du projet professionnel

Grâce aux échanges avec le consultant :

- Identification des compétences professionnelles, personnelles, des aptitudes et intérêts du bénéficiaire ;
- Exploration des pistes envisagées à partir de sources d'informations différentes (documentation internet, plateforme métiers en ligne, enquêtes professionnelles, étude de l'environnement économique, marché du travail, entreprises, centres de formation...) ;
- Définition d'un projet professionnel réaliste et réalisable au regard des informations obtenues sur le ou les métier(s) visé(s) ainsi que de l'environnement économique dans lequel le bénéficiaire se situe ;
- Définition d'un plan d'action (Formation, VAE, Création...).



Étape 2 : Acquisition des techniques de recherche d'emploi (T.R.E.)

L'objectif de cette étape est de rendre le bénéficiaire apte à engager ses démarches personnelles, à conduire favorablement les rapprochements aux postes identifiés.

Les techniques transmises et appliquées sont :

- l'identification des cibles de recherche ;
- la rédaction du CV et des lettres de motivation ;
- la sélection et la réponse aux annonces ;
- l'identification des candidatures via les sites spécialisés ;
- la relance téléphonique ;
- la préparation et la conduite d'entretiens ;
- l'activation du réseau de relations ;
- l'appropriation des réseaux sociaux (Viadeo, LinkedIn...) ;
- l'organisation du travail personnel ;
- la négociation et la finalisation d'une offre d'emploi ;
- aide à l'intégration sur le poste de travail.

Étape 3 : Accompagnement et suivi dans la recherche d'emploi

L'objectif de cette étape est de permettre au bénéficiaire de faire le point tous les 15 jours sur sa recherche et d'engager les actions correctives nécessaires à la réalisation de son projet et de ses objectifs, en tenant compte de la réalité du contexte auquel il est confronté.

Au cours de chaque séance de travail, le bénéficiaire reçoit une évaluation de l'efficacité de ses démarches, des conseils sur son plan d'action et son organisation personnelle, un entraînement à la maîtrise des techniques de communication, des informations sur les postes identifiés.

Un réajustement de ses actions à mettre en œuvre est ainsi proposé pour garantir la réussite du repositionnement du bénéficiaire.

Pour qui ?

Tout collaborateur qui quitte son poste soit dans le cadre d'un licenciement économique soit dans une rupture conventionnelle...

Pré-requis : aucun

Durée & modalités

Variable en fonction des objectifs fixés.

Souvent entre 3 et 12 mois.

En présentiel et/ou à distance.

Évaluation

Évaluation via un questionnaire d'évaluation à l'issue de l'outplacement.

Les points forts

Le respect d'une charte éthique qui garantit la posture du consultant.

Une expérience de DRH et 20 ans d'accompagnement professionnel auprès de toutes CSP.

Formation continue et acquisition de nouveaux outils en permanence (PNL, AT, Process, Com, Ennéagramme, CNV...).

Centre de formation Handi-Bienveillant

- Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- Analyse personnalisée en amont de l'accompagnement pour adapter si besoin les supports et modalités pédagogiques en lien avec nos partenaires.

Prise en charge financière

- Prise en charge employeur.

Contact

Sylvie GABOREAU 06 74 81 55 09

sylvie.gaboreau@andare-conseil.fr

